



Ville de  
Maule

Liberté  
Égalité  
Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Envoyé en préfecture le 30/09/2025

Reçu en préfecture le 30/09/2025

Publié le

ID : 078-217803808-20250922-20250964-BF

DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAULE

**DELIBERATION N°2025-09-64**  
**Achat de parts sociales à la coopérative GALLYWATT**

L'an deux mille vingt cinq, le 22 septembre 2025 à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué le 15 septembre 2025, s'est réuni, salle du Conseil de la Mairie de Maule, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Olivier LEPRETRE, Maire.

La liste des délibérations a été affichée en mairie et publiée sur le site de la mairie.

**PRESENTS :**

M. LEPRETRE, Mme KARM, M. CAMARD, Mme BIGAY, M. SEGUIER, Mme QUINET, M. SENNEUR, M. COURTOT, M. CHOLET, Mme GUERITEAU, Mme RIVIERE, M. COLLIN, Mme MANTRAND, Mme JANCEK, M. LECOT, Mme RAULT, Mme HUARD, Mme READ, Mme DEMBRI-COHEN, M. ALIOUANE

**REPRESENTEES :**

Mme URBAIN par M. LEPRETRE, M. GIBERT représenté par M. CAMARD, Mme MERVOYER représentée par Mme KARM, M. BOURGET représenté par M. COURTOT, M. FALCHETTO représenté par M. ALIOUANE, Mme GUERET-MAGNE représentée par Mme DEMBRI-COHEN, M. LANGLOIS représenté par M. CHOLET

**ABSENTS :**

Mme ALLIX, M. DEVERS

**MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

En exercice	:	29	
Représentés	:	7	Formant la majorité des membres en exercice.
Votants	:	27	Mme HUARD Hélène est désignée secrétaire de séance
Présents	:	20	
Absents	:	2	

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** le Code de Commerce et notamment ses articles L210-2, L225-1 et suivants, L228-23 et L228-24;

**VU** les statuts de la Société par actions simplifiée (SAS) GALLYWATT ;

**CONSIDERANT** l'intérêt de la commune de Maule d'entrer au capital de la Société par actions simplifiée GALLYWATT, afin de soutenir le projet d'installation de 400 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques sur la ferme Moignier située à Saint Nom la Bretèche ;

**CONSIDERANT** l'avis favorable de la Commission des Finances – Affaires Générales du 11 septembre 2025,

**ENTENDU** l'exposé d'Olivier LEPRETRE, le Maire ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

- DECIDE** l'acquisition par la commune de Maule des actions dans le capital de la SAS GALLYWATT pour un montant total de 1 000 euros.
- AUTORISE** le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette acquisition.

Hélène HUARD

Secrétaire de séance



Olivier LEPRETRE

Maire